



Aubenas-les-Alpes

Compte rendu de la séance du mercredi 11 octobre 2023

Secrétaire(s) de la séance:

Dimitri NICOLOPOULOS - SALLE

Ordre du jour:

1. Décisions modificatives budget (rajout compte 673)
2. Convention de mise à disposition : RGPD
3. Architecte parc du luberon : Mr COHEN
4. Rénovation énergétique Logement T3 et Chapelle
5. Changement compteurs d'eau abonnés
6. Application illywap
7. Assurance MAIF contrat coll. Elus MME MOYA Brigitte
8. Délibération LOGIAH : participation fond de solidarité FSL
9. Délibération pose d'un mobilhome durée 1an pour Mr MONGE
10. Questions diverses

Délibérations du conseil:

1.DECISION MODIFICATIVE (DE 2023 044)

Mme le maire informe le conseil municipal qu'il faut prévoir de rajouter de l'argent au compte 673 car il celui-ci n'est pas suffisamment approvisionné.

La décision est prise de rajouter 2000€ au compte 673 en les prenant au 023

Compte 673 : +2000 €

Compte 023 : -2000 €

Le conseil municipal vote à l'unanimité cette décision modificative

2.ADHESION AU SERVICE RGPD (DE 2023 045)

Le conseil municipal vote à l'unanimité

3. ARCHITECTE MR COHEN :

Le montant de la facture à été acceptée mais pas la formulation de celle-ci.

Une demande est faite afin d'en revoir sa formulation.

La facture va donc être modifiée afin d'en permettre une nouvelle écriture.

4. RENOVATION ENERGETIQUE T3

Estimation travaux 101 050 € HT

Obtention subvention 80 % espérée

5. CHANGEMENT COMPTEUR EAU

La commune va acheter les compteurs (85 €*39)

Demande de prise en charge de l'installation par la Communauté de Commune de Haute-Provence Pays de Banon.

6. ILLIWAP : report début 2024 pour avoir un budget

7. ASSURANCE SMCAL élu accordée

8. Fond de solidarité logement : FSL

2 Votes contre/2 Abstentions /1 Pour

9. QUESTIONS DIVERSES

Demander un devis à ALPOFEU pour la vérification des extincteurs.

Demande de MME NOLO pour utilisation de la salle pour le yoga :la commune n'a pas les moyens de prendre à sa charge le coût du chauffage et du nettoyage.

Cadeaux fin d'année pour les personnes âgées de plus de 75 ans :on reconduit la même choser que l'an passé soit 11 paniers gourmands à 30 € chaque)

CLOTURE SEANCE 18H45